

BULLETIN D'ADHESION CEFORE

(à retourner à CEFORE - 7 avenue Paul Cocat, BP 2654, 38036 GRENOBLE CEDEX 2
Tél. 04 76 14 09 09 – Fax 04 76 14 09 19) ou cefore@cefore.com

Les adhérents de CEFORE sont des Comités d'entreprise ou d'établissement, des syndicats, des associations. Notre expertise, nos études et nos conseils à leur service...

Cotisation annuelle : 15 € correspond à l'adhésion associative annuelle obligatoire

« **L'ADHESION PLUS** » : accès spécifique à :

- notre service « coup de fil – coup de main », spécial élus CE & CHSCT
- nos formations CE à un tarif privilégié

INITIATIVE SOCIALE : le journal bimestriel de Cefore en version numérique depuis septembre 2011 (abonnement en sus 6 numéros/an)

(Barrer les mentions inutiles) : Comité d'entreprise – Comité d'établissement – Comité central d'entreprise – Section syndicale – Syndicat – Autres

Entreprise (nom)

Adresse

Téléphone **Fax**

Mail du CE

Nom et tél. du correspondant

Nom et tél. du secrétaire du CE

Nom et tél. du trésorier

Dates des élections aux C.E. : Durée du mandat

Effectif de l'établissement Effectif de l'entreprise

TARIFS :

❖ **Cotisation annuelle obligatoire** 15 €

❖ **L'ADHESION PLUS** : mode de calcul

Entreprise de – de 150 salariés : 300 €

(ou) **Entreprise de + de 150 salariés** : 2 €/salarié dans l'entreprise ____ x 2 € ____ €

(Avec un maximum de 1500 euros)

❖ **ABONNEMENT à Cefore Initiative Sociale numérique** (bimestriel) x 30 euros/an pour 6 numéros

Adresse mail pour l'envoi du journal

JE CHOISIS (cocher) :

Adhésion Plus avec abonnement à Initiative Sociale ____ x 30 € ____ €

Adhésion Plus sans abonnement à Initiative Sociale

Soit un règlement total (à l'ordre de Cefore) de €

Fait à, le signature